

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 15 juin 2023 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 15 juin 2023 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 24 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 4 personnes ont quitté l'instance.

Décision n°20230637

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L954-3 alinéa 2, L711-1 et L717-1,  
Vu le Décret n°89-776 du 23 octobre 1989 relatif à la prime d'enseignement supérieur attribuée à certains personnels enseignants en fonctions dans l'enseignement supérieur,  
Vu le Décret n°2007-317 du 08 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le Décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019,  
Vu l'avis du Comité social d'administration du 15 mai 2023,

**Prime d'enseignement supérieur (PES) pour les enseignants contractuels  
CDD/CDI**

Le conseil d'administration approuve :

- Le versement d'un complément de rémunération annuel brut proratisé à la quotité de travail aux enseignants contractuels en contrat à durée déterminée, ainsi qu'aux enseignants contractuels en contrat à durée indéterminée.
- Le montant du complément de rémunération des enseignants en CDD et CDI, identique au montant de la Prime d'enseignement supérieur (Décret n°89-776 du 23 octobre 1989) attribuée aux enseignants titulaires du second degré affectés dans l'enseignement supérieur, en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Ce complément de rémunération sera versé mensuellement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Nombre de votants : 21  
Nombre d'abstentions : 1  
Total des suffrages exprimés : 20

Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre de voix favorables : 20

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés

  
Yves MARECHAL  
Vice-président du conseil d'administration  
**Yves MARECHAL**  
Vice-président  
du Conseil d'Administration  
Institut polytechnique de Grenoble

**Grenoble INP**  
Institut polytechnique  
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet  
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00  
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

[www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr)